



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p><b>Inscriptions 2024-2025</b></p> <p>Veuillez prendre note que les inscriptions pour le préscolaire 4 ans et 5 ans pour l'année scolaire 2024-2025 (enfants qui ne fréquentent pas déjà notre école en 2023-2024) auront lieu du 1<sup>er</sup> février au 21 février.</p> <p>* Informations sur la page suivante.</p> <p><b>TRÈS IMPORTANT</b></p> <p>L'original du certificat de naissance (grand format), la carte d'assurance maladie ainsi que deux preuves de résidence (permis de conduire, compte de taxes, de téléphone ou d'hydro, etc.) sont obligatoires.</p> 	1	2	3	4	5
	<b>CONGÉ POUR TOUS</b>	<b>CONGÉ POUR TOUS</b>	<b>CONGÉ POUR TOUS</b>	<b>CONGÉ POUR TOUS</b>	<b>CONGÉ POUR TOUS</b>
	8	9 jour 8	10 jour 9	11 jour 10	12 jour 1
	<b>CONGÉ POUR TOUS</b> <b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE</b> <b>SERVICE DE GARDE OUVERT</b>		<b>Club des champions</b> 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années <b>DÉPÔT CAISSE SCOLAIRE</b>		
	15 jour 2	16 jour 3	17 jour 4	18 jour 5	19 jour 6
					<b>Sur l'heure du midi Auditions pour Saint-Modeste en spectacle</b>
	22 jour 7	23 jour 8	24 jour 9	25 jour 10	26 jour 1
			<b>Club des champions</b> 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années <b>DÉPÔT CAISSE SCOLAIRE</b>		
	29 jour 2	30 jour 3	31 jour 4		
					



## **PROCÉDURE D'ADMISSION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES QUI FRÉQUENTERONT LE PRÉSCOLAIRE 4 ANS (TEMPS PLEIN) OU LE PRÉSCOLAIRE 5 ANS**

**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

**ÉCOLE SAINT-MODESTE**



S'il vous est possible, merci de ne pas attendre au 21 février pour compléter le formulaire numérique. Plus vite nous aurons vos informations, plus vite nous pourrons prendre rendez-vous et finaliser le dossier de votre enfant.

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant entre le 1<sup>er</sup> février et le 21 février 2024, en vous rendant sur le site du Centre de services scolaire au

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

Lorsque vous aurez complété le formulaire numérique, Mme Isabelle, secrétaire de l'école, communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant. Lors de cette rencontre, vous devrez avoir en main :

- ❖ L'original du **certificat de naissance** (GRAND FORMAT) de votre enfant
- ❖ La carte d'assurance maladie de votre enfant
- ❖ **Deux preuves de résidence** du ou des parents (compte de téléphone, d'internet, facture d'Hydro-Québec, relevé d'emploi, permis de conduire, etc.)
- ❖ Tous les **documents pertinents** en lien avec les besoins particuliers de votre enfant

*\*Si vous êtes dans l'impossibilité de compléter le formulaire en ligne, bien vouloir communiquer avec Mme Isabelle au 418-862-6072 poste 5112.*

**À NOTER QUE LES PARENTS QUI ONT DES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS À NOTRE ÉCOLE PRÉSENTEMENT Y COMPRIS AU PRÉSCOLAIRE 4 ANS ET 5 ANS N'ONT PAS À COMPLÉTER CE FORMULAIRE. VOUS RECEVREZ UN COURRIEL DE NOTRE PART AFIN DE RÉINSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE POUR 2024-2025 DE FAÇON ÉLECTRONIQUE PAR LE PORTAIL MOZAÏK-PARENTS.**



## L'AFFIRMATION DE SOI

Lors des deux dernières capsules, je vous ai partagé des informations importantes sur l'intimidation (définitions, interventions) et l'importance de dénoncer les situations de violence et d'intimidation. Pour cette capsule, je souhaite mettre l'accent sur une étape essentielle qui est parfois négligée dans certaines campagnes de sensibilisation. Il s'agit d'apprendre l'affirmation de soi aux enfants.

Bien sûr, il est important d'intervenir auprès de la personne qui fait les gestes de violence ou d'intimidation, mais nous devons aussi intervenir auprès de la personne qui la subit afin qu'elle développe ses habiletés d'affirmation.

Les attitudes non verbales sont importantes dans l'affirmation. Ainsi, nous devons expliquer aux enfants quelle posture adopter (les pieds bien appuyés au sol, sans se balancer), regarder la personne dans les yeux, utiliser un ton de voix ferme et au besoin élever le ton (sans crier).

Vous pouvez pratiquer à la maison cette habileté avec votre enfant en faisant des mises en situation. Plus il pratiquera, plus il sera à l'aise de le faire dans un contexte réel. À l'école, j'anime des ateliers dans les classes pour enseigner et faire pratiquer les enfants à s'affirmer.

Apprenez-lui dans une première étape à dire à l'autre ce qu'il n'aime pas. Si l'autre enfant insiste, dites-lui de répéter son message en élevant un peu le ton et en adoptant ses attitudes non verbales d'affirmation. Si la situation ne se règle pas, il doit ensuite demander l'aide d'un adulte.

Certains enfants hésitent à s'affirmer, car ils ont peur de perdre leurs amis. Discutez-en ensemble, expliquez-leur que les amis n'ont pas toujours les mêmes opinions et que c'est normal. De vrais amis accepteront de ne pas toujours être d'accord.

Il n'y aura pas toujours un adulte à côté de chacun des enfants, à l'école ou dans votre voisinage. Apprendre l'affirmation est un apprentissage précieux et très utile dans la vie!



**JE VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2023 !**

Mme Frédérique Grenier-Tardif, psychoéducatrice

## Vive la vie ! Vive l'hiver !

Chers parents, je vous souhaite une magnifique nouvelle année !  
Débutons l'année 2024 avec le sourire et soyons des diffuseurs de moments de plaisir.

Retrouvez votre cœur d'enfant en vous rappelant vos propres souvenirs d'enfance dans la neige. Avez-vous déjà souri en faisant un ange dans la neige, une bataille de boules de neige, un fort ou même un bonhomme de neige ? Probablement que OUI !

Les beaux souvenirs que vous avez vous font vivre ! Permettez-vous d'aimer la neige, permettez-vous de faire vivre des souvenirs à vos enfants comme ceux de votre enfance.

La neige, c'est beau et magnifique. Être dehors au froid, bien habillé, où est le problème ?  
Allez glisser, patiner, skier, plusieurs activités sont accessibles par les installations de votre municipalité ou des organismes locaux. Informez-vous !  
Profitez de vos sorties extérieures pour bouger et renforcer votre lien parent-enfant.

L'activité physique est bénéfique pour tous. Plus nous bougeons, plus nous en ressentons les effets bénéfiques. Un enfant de 1 à 4 ans doit être actif durant 3 h/jour, les jeunes de 5 à 17 ans doivent être actifs 1 h/jour minimum. Tandis qu'un adulte devrait considérer un minimum de 2 h 30 d'activités actives par semaine. Nos activités sportives ou récréatives peuvent être fractionnées dans le temps. L'important c'est de rester actif à tous les jours !

Pour vous aider, modifiez vos pensées :

- Ça va me faire du bien d'aller dehors.
- Je veux aller dehors.
- Je me sens bien en allant dehors, ça me change les idées.

**Des pensées positives... c'est enrichissant pour le corps et l'esprit !**

**C'est à vous de marquer...**

**MERCI d'être ces multiplicateurs du bien-être par une simple activité hivernale !**

Mme Sarah Saint-Yves, infirmière clinicienne en santé scolaire  
CISSS Bas-St-Laurent, CLSC Rivière-du-Loup  
418-867-2642 poste 67113



En décembre,  
Je suis  
responsable

2<sup>e</sup> année

Mikaela Deschênes

1<sup>re</sup> année

Hayden Dubé

Bravo!

3<sup>e</sup> année

Élliot Beaulieu

4<sup>e</sup> année

Michaël Raymond

5<sup>e</sup> année

Émy Bourgoïn

6<sup>e</sup> année

Émy Bédard

